

pécheurs, dont le zèle pour l'honneur de la très sainte Vierge et l'établissement du saint Rosaire a persévéré jusqu'au dernier jour de sa vie.

CHAPITRE XX

Miracles du Bienheureux.

Pour être saint, il faut deux choses : une vie sainte et une sainte mort. Or il n'y a que Dieu qui sache ces deux choses d'une manière certaine.

Les vertus extérieures ont été pratiquées d'une manière héroïque, mais les motifs qui les animaient, étaient-ils surnaturels? N'ont-ils pas été gâtés, viciés par l'orgueil, l'amour-propre, la cupidité?

Nul homme, dit la sainte Écriture, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, à plus forte raison, nul témoin, si prévoyant qu'il soit, ne peut l'affirmer d'un autre.

Et quand la vie aurait été bonne et sainte, pourrait-on en dire autant de la mort?

La mort, c'est un mystère plein d'espérance, mais c'est aussi un mystère plein d'incertitude.

Un jour nous serons tous étendus sur notre lit de mort : nous presserons notre crucifix sur nos lèvres mourantes ; et quand nos mains défaillantes ne pourront plus le retenir, un pieux prêtre l'approchera de nos lèvres.

Nos yeux noyés dans la mort le verront encore, et une voix semblera s'échapper du crucifix, et nous dire : « Aujourd'hui, vous serez avec moi dans le ciel ! » Oui, la mort est un mystère plein d'espérance !

Mais c'est aussi un mystère plein d'incertitude !

Qui pourrait dire ce qui se passe en nous à cette dernière heure ? Le démon redouble de fureur ; il multiplie ses attaques ; l'âme, dans cette lutte suprême, ne peut-elle pas défaillir ? ne peut-elle pas s'éloigner de Dieu, et, par suite, perdre tout le fruit d'une vie sainte ?

Personne ici-bas ne peut dire d'une âme : elle est sauvée ! Il n'y a que Dieu qui puisse le dire. C'est pourquoi l'Église réclame toujours son témoignage pour affirmer la sainteté de la vie et la sainteté de la mort.

Mais ce témoignage, comment se manifestera-t-il ? Par le miracle, que Dieu seul peut opérer.

Il n'appartient qu'à Dieu, dit saint Thomas, de faire des miracles proprement dits. Quel que soit le pouvoir des bons et des mauvais anges, il ne va pas jusque-là.

L'Église applique aux vertus de ses enfants le contrôle que le Sauveur appliquait aux siennes pendant qu'il était sur la terre ; « Si vous ne croyez pas à ma parole, » disait-il, « croyez à mes œuvres. » Ces œuvres, c'étaient ses miracles.

Les miracles opérés pendant la vie du Bienheureux prouvent que sa vie a été sainte.

Les miracles opérés après sa mort prouvent que sa mort a été semblable à sa vie.

Un grand nombre de miracles ont été attribués à notre Bienheureux pendant sa vie et après sa mort.

Nous avons fait connaître, dans le cours de ce récit, quelques-uns de ceux qu'il a opérés pendant sa vie ; nous allons rappeler maintenant quelques-uns de ceux qu'il a opérés après sa mort.

Les Annales de Saint-Laurent n'ont recueilli qu'une partie de ces faits miraculeux, et pourtant elles n'en contiennent pas moins de cinq cents.

Quatre miracles attestés par des témoins oculaires sont nécessaires pour la béatification.

Le Postulateur de la cause en présenta un grand nombre, et, la Sacrée Congrégation des Rites, procédant d'abord par voie d'élimination, pour abrégér le travail, en choisit douze qu'elle examina attentivement, puis six, et s'arrêta enfin aux quatre suivants que Léon XIII, par un décret solennel du 21 février 1886, a déclaré tenir pour certains :

1° La guérison instantanée et complète, en la personne de Reine Malle, d'une coxalgie avec luxation spontanée de la jambe droite ;

2° La guérison instantanée et complète, en la personne de la sœur Saint-Lin, fille de la Sagesse, d'une maladie chronique de la moelle épinière ;

3° La guérison instantanée et complète, en la personne de la sœur Saint-Gabriel, d'une phtisie pulmonaire jointe à un kyste abdominal et à une maladie de cœur ;

4° La guérison instantanée et complète, en la personne de la sœur Emmanuel, d'une hémiplegie de l'épine dorsale.

Les faits suivants ont été rapportés par ses his-

toriens, mais n'ont pas été examinés par l'Église.

Idiotisme. — Mutisme. — Cécité. — Épilepsie.

En 1835, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), Élise Mignon était complètement idiote. Sa mère la voua au Père Montfort et lui passa au cou un cordon qui avait touché le tombeau du Bienheureux. Aussitôt sa langue se délia, et son idiotisme disparut.

En 1752, une jeune fille de Saint-Hilaire, près Mortagne, Marie Greslard, fut guérie miraculeusement du mutisme. A l'âge de huit ans, par suite de la petite vérole, sa langue tomba en pourriture, et fut détruite jusqu'à la racine par la pierre infernale. Elle ne pouvait articuler aucune parole. Après une neuvaine, faite au tombeau du Père Montfort, elle fut entièrement guérie.

Cet événement fit beaucoup de bruit à cette époque.

Jeanne Alenneau, demeurant à Poitiers, était aveugle depuis longtemps. Tous les médecins en renom avaient été consultés ; tous les remèdes

prescrits avaient été employés ; tout fut inutile. On fit une neuvaine au Père Montfort. Pendant neuf jours on appliqua sur les yeux de la malade un objet qui avait appartenu au Bienheureux. A la fin de la neuvaine la malade avait recouvré la vue.

Rose Soulard, de Saint-Malô, diocèse de Luçon, avait eu plus de vingt attaques d'épilepsie depuis un an. Elle fit une neuvaine au Père Montfort pour recouvrer la santé. La maladie disparut complètement.

Monique-Chantal Morin, âgée de 25 ans, était à l'hôpital de Poitiers, comme épileptique, depuis dix-sept ans. Elle fit deux neuvaines au Père Montfort pour obtenir sa guérison. Après la deuxième elle fut entièrement guérie.

Judith Brunet, aveugle depuis six ans, a recouvré la vue après une neuvaine en l'honneur du Père Montfort.

Anne Martin, de Saint-Hilaire des Bois, avait une gastrite gangréneuse, avec un squirre à l'estomac. Les remèdes les plus énergiques ne purent arrêter les progrès de la maladie. Tout espoir de guérison était perdu. Elle fit une neuvaine au Père

Montfort pour demander sa guérison. Pendant la neuvaine elle fut radicalement guérie.

En 1850, Mgr Angebault, évêque d'Angers, avait une maladie très grave. Malgré les soins dévoués de quatre médecins habiles, son état devenait de plus en plus alarmant. Il fit une neuvaine au Bienheureux Montfort. Il était guéri avant la fin de la neuvaine.

En 1853, M^{me} Thebaut, d'Angers, fut guérie de la même manière par l'intercession du Père Montfort.

En 1883, une religieuse de l'Union chrétienne, sœur Saint-François d'Assise, avait une plaie affreuse à la jambe. Déjà la gangrène commençait à s'y mettre, quand elle mit dessus un linge qui avait touché le tombeau du Bienheureux. Elle fit une neuvaine de prières. Le deuxième jour de la neuvaine elle ne ressentit plus aucune douleur ; elle enleva le linge ; elle était entièrement guérie.

En 1842, Joséphine Legué, de la Tour-Landry, était toute paralysée. Les médecins ne purent lui procurer aucun soulagement. On fit une neuvaine au Père Montfort : à la fin de la neuvaine elle était entièrement guérie.

En 1850, M. Guibert, de Pouzauges, avait une paralysie de la moelle épinière. Elle fut complètement et instantanément guérie par l'intercession de Montfort.

M. l'abbé Perché avait une fièvre violente et continue qui ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit. Aucun remède n'avait pu faire cesser cette fièvre. Il mit sur lui un linge qui avait touché le tombeau du Bienheureux. Le lendemain, il était guéri.

M. l'abbé Perché devint plus tard archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Une jeune fille de 22 ans, Adélaïde Bouniol, de Fleurac, était depuis seize mois à l'hôpital Saint-Louis de la Rochelle, pour cause de folie. Sa mère fit une neuvaine pour obtenir sa guérison. A la fin de la neuvaine elle était guérie.

CHAPITRE XXI

Béatification de Montfort. — Fêtes qui ont lieu à cette occasion.

Quand saint Jean de la Grille, au retour des contrées lointaines où il avait été exilé pour la justice, après avoir rendu compte au pape Eugène III de ses luttes et de ses travaux, rentra enfin sur le sol de sa patrie, l'Église de Saint-Malo se leva dans un saint enthousiasme pour accueillir son Évêque.

Saint Jean, en effet, lui apportait une nouvelle expansion de vie surnaturelle, une nouvelle efflorescence de prodiges et de vertus.

A sept siècles d'intervalle, un même ébranlement va non seulement se communiquer à l'ancien diocèse de Saint-Malo, mais à la région de l'Ouest tout entière, la Bretagne et la Vendée.

Depuis longtemps, nos cœurs attendaient ce

jour béni, notre piété s'efforçait d'en hâter la venue par les plus ardentes prières.

Enfin nos vœux sont comblés. Léon XIII, couronnant l'œuvre commencée par Grégoire XVI et continuée par Pie IX, du consentement unanime des cardinaux, membres de la Congrégation des Rites, a terminé de longs et sérieux examens, et par un décret solennel, admet Montfort à l'honneur incomparable des autels et permet d'exposer ses reliques sacrées au culte public des fidèles.

La journée du 22 janvier 1888 restera une date bénie, non seulement pour la famille spirituelle dont le Bienheureux est le fondateur, mais aussi pour tous les diocèses de l'Ouest où sa parole apostolique et ses héroïques vertus ont laissé des souvenirs si durables, et des traces si fécondes!

Aussi partout des fêtes se préparent pour donner une manifestation solennelle à la joie qui déborde des cœurs.

Rome, la première, a voulu consacrer la gloire de notre nouveau protecteur. Dans le premier *Triduum* célébré en son honneur, dans notre église nationale de Saint-Louis des Français, elle

a déjà déployé les pieuses magnificences dont elle a le secret.

La Vendée a splendidement inauguré en France le culte du Bienheureux.

C'est autour de son tombeau, dans ce bourg de Saint-Laurent, devenu comme la ville sainte de la Vendée, depuis qu'il a reçu en dépôt les restes sacrés du Bienheureux, que la Vendée et la Bretagne s'étaient donné rendez-vous pour honorer, pour fêter et pour prier leur nouveau et puissant protecteur.

La Vendée a justifié une fois de plus son titre de fidèle que lui a donné l'admiration universelle.

Quel beau spectacle nous a donné les 4, 5, 6 juin, Saint-Laurent!... Jamais, disait l'illustre cardinal de Rennes, je n'ai rien vu de plus beau!...

Un cardinal et quatorze évêques!... des abbés mitrés, des prélats, des supérieurs généraux de congrégations, des dignitaires ecclésiastiques de tout rang, des religieux de tous ordres, quinze cents prêtres!... les sénateurs et les députés de la Vendée, et près de quatre-vingt mille pèlerins!...

De toutes les poitrines s'échappe ce cri de foi, cette prière ardente :

Priez pour nous, Bienheureux Montfort!...
Partout retentissent ces accents enflammés :

De nos aïeux, ces chrétiens nos modèles,
Tu fus l'apôtre, ô bienheureux Montfort.
Rends-nous, comme eux, chrétiens fidèles
Jusqu'à la mort!...

Ces fêtes ont duré trois jours. Et ces trois jours ont été trois grandes journées de foi!...

Les Vendéens ont fait leur devoir; c'est à nous, Bretons, à faire maintenant le nôtre!...

La Vendée nous a donné rendez-vous au tombeau du Bienheureux pour honorer, pour prier son apôtre.

La Bretagne, à son tour, nous convoque tous, le 10, le 11 et le 12 août, autour de son berceau, pour fêter, pour prier le plus illustre de ses enfants.

Puisse cet acte de foi appeler sur nous de nouvelles effusions de grâces et de bénédictions.

O Bienheureux Montfort, priez pour l'Église!
Nous sommes arrivés à l'un de ces temps malheureux, annoncés par le prophète, où l'homme croit

pouvoir se passer de Dieu, et refaire l'œuvre de sa divinité. Priez pour l'Église, afin que Dieu abrège ses épreuves; priez pour le souverain Pontife, ce glorieux prisonnier du Vatican!

Priez pour la France! qu'elle garde sa foi, qu'elle porte toujours avec honneur son titre de fille aînée de l'Église! qu'elle reste fidèle à sa vocation et aux glorieuses traditions de ses ancêtres!

Bienheureux apôtre de notre diocèse, jetez un regard favorable sur cette vigne chérie que vous avez cultivée de vos mains et fécondée de vos sueurs!... intercédez pour cette jeunesse de notre temps que l'impiété cherche à nous ravir; obtenez-lui de demeurer ferme dans la croyance de ses pères afin de devenir l'espoir de la patrie au lieu d'en devenir l'opprobre!...

Bienheureux Montfort, priez pour votre ville natale; priez pour les familles de cette paroisse qui fut la vôtre. Qu'elles prospèrent sous les bénédictions du ciel! Éloignez d'elles les maladies, les fléaux, les malheurs.

Priez pour les pères et les mères ; obtenez-leur force et courage pour accomplir leurs devoirs dans toute leur étendue ; pour élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu.

Priez pour les enfants ; qu'ils grandissent dans la piété et dans la vertu ; qu'ils soient la joie et le bonheur de leurs pères et de leurs mères !

Priez pour les âmes pieuses de cette paroisse que l'on trouve toujours quand il y a du bien à faire !

O saint Missionnaire, vous qui avez travaillé toute votre vie au salut des âmes, priez pour les pauvres pécheurs !

Enfin soyez notre protecteur, notre guide, notre modèle !

O Montfort, accueille la prière
Que nos cœurs répandent en ce lieu ;
Nous voulons comme toi, sur la terre,
Nous voulons vivre et mourir pour Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE.	I
CHAPITRE PREMIER	
I. — Ville de Montfort au xvii ^e siècle. — Nais- sance de Louis Grignon. — Sa famille. . .	1
II. — Son éducation première par sa mère. . . .	6
CHAPITRE II	
I. — Louis fait ses études à Rennes. — Ses ta- lents. — Ses vertus	12
II. — Ses vacances au Bois-Marquet.	20
CHAPITRE III	
I. — Sa vocation. — Il part pour Saint-Sulpice. —	25
II. — Pension de M. de la Barmondière. — Mont- fort y passe deux ans.	30
CHAPITRE IV	
<i>St-Sulpice.</i>	
I. — Ses vertus. — Son zèle. — Ses austérités. — Ses épreuves. — Emplois qui lui sont confiés	35
II. — Son travail. — Ses succès. — Son ordination.	47